



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 22 DU 12 FEVRIER 2025

Page 1 sur 2

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	DATE D'EFFET	AMENDE FINANCIERE
INSTRUCTION 06 – AUDITION DU 06-02-25	CHATILLON POMPAIRE	AMENDE	2 ABSENCES NON EXCUSEES	CLUB	/	68 €
INSTRUCTION 06 – AUDITION DU 06-02-25	CHATILLON POMPAIRE	AMENDE	ABSENCE DE RAPPORT DEMANDE	CLUB	/	34 €
INSTRUCTION 06 – AUDITION DU 06-02-25	CHATILLON POMPAIRE	15 MOIS DE SUSPENSION A COMPTER DU PV	COMPORTEMENT MENACANT AVEC CIRCONSTANCE AGGRAVANTE	JOUEUR	13-02-25	100 €
U18	GJ SUD DEUX SEVRES	SUSPENDU JUSQU'A DECISION A INTERVENIR	RAPPORT DEMANDE	ENTRAINEUR	10-02-25	/
D1 SENIORS	VOUILLETAIS STADE	4 MATCHS	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR BLESSE N'AYANT PAS PU REPRENDRE LE MATCH	JOUEUR	10-02-25	41 €
D2 - SUD	AFP	AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT ACTION DE BUT	JOUEUR	10-02-25	41 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 22 DU 12 FEVRIER 2025

Page 2 sur 2

D2 - NORD	COMORES FC	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	10-02-25	41 €
D3 - B	RCPV	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	10-02-25	41 €
D3 - D	BOUTONNAIS FC	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	10-02-25	41 €
D3 - C	NIORT SOUCHE	DEMANDE DE RAPPORT	PRESUMEE ATTITUDE D'UN JOUEUR HORS MATCH	JOUEUR	/	/
D4 - D	FRONTENAY	4 MATCH	TENTATIVE COUP BRUTALITE	JOUEUR	10-02-25	41 €
COUPE RESERVE	FRONTENAY ST SYMPHORIEN	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	10-02-25	41 €
COUPE DES RESERVE	BUSLAURS THIREUIL	2 MATCHS	FAUTE GROSSIERE – SUITE AU RAPPORT DE L'ARBITRE	JOUEUR	10-02-25	41 €
COUPE SABOUREAU	ST AMAND SUR SEVRE	2 MATCHS	ANEANTISSEMENT ACTION DE BUT	JOUEUR	10-02-25	41 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr